Votre contact : Service commercial
Tél : +33 (0)3 88 66 02 03 - Fax : +33 (0)3 59 56 99 95
Email : commercial@abisco.fr



Armoire de sécurité ventilée filtrante

Départ usine sous 4 sem.

Les armoires de sécurité à ventilation filtrante permettent le stockage des produits dangereux conformément :
- à la norme NF X 15-211 concernant la capacité d'absorption des filtres à charbon actif et systèmes de filtration.
- aux normes ISO 3864 et NF X08.003, ainsi qu'à la directive européenne 92/58/CEE concernant les pictogrammes normalisés.
- au code de la santé publique (article R5132-66 et R5132-68).
- aux spécifications CE concernant les ventilateurs électriques.

Ces armoires ventilées pour produits dangereux sont équipées :
- d'acier 15/10ème double paroi.
- de grandes portes vitrées en polycarbonate à fermeture à clef.
- de peinture époxy blanche (RAL 9010) et bleue (RAL5015).
- d'étagères perforées réglables en hauteur.
- d'orifices de ventilation
- d'un ventilateur silencieux : 220-240 volts - 50 Hz ; débit de 202 m3/heure ; 0,2 A ; 47 watts ; niveau sonore de 49 dB(A) avec prise et câble.

Dimensions HxLxP (mm): 1900x800x545, 1950x1600x545 ou 850x810x325

En option :
- Etagères supplémentaires.
- Filtres à charbon actif (toutes les armoires sont livrées sans filtres).
- Contrôles d'obsolescence du filtre par filtralarme.
- Contrôles d'obsolescence du filtre par tubes à reactifs.

Livraison pas de porte (nous consulter pour livraison in situ)

Caractéristiques techniques : Armoire de sécurité ventilée filtrante

Modèle	AR0235.06
Normes	NF X 15-211 pour les filtres ; ISO 3864 et NF X08.003 et directive européenne 92/58/CEE pour les pic
Nombre de portes	2
Dim. Ext : HxLxP (mm)	850 x 810 x 325
Type	Sur paillasse / Murale
Nombre d'étagères de rétention	2
Nombre de bacs de rétention	2
Nombre de compartiments	3
Capacité de stockage (L)	41
Coloris	Blanc RAL 9010 et bleue RAL 5015
Poids (kg)	50.00

Options : Armoire de sécurité ventilée filtrante



Armoire de sécurité ventilée filtrante

Les armoires de sécurité à ventilation filtrante permettent le stockage des produits dangereux conformément :
- à la norme NF X 15-211 concernant la capacité d'absorption des filtres à charbon actif et systèmes de filtration.
- aux normes ISO 3864 et NF X08.003, ainsi qu'à la directive européenne 92/58/CEE concernant les pictogrammes normalisés.
- au code de la santé publique (article R5132-66 et R5132-68).
- aux spécifications CE concernant les ventilateurs électriques.

Ces armoires ventilées pour produits dangereux sont équipées :
- d'acier 15/10ème double paroi.
- de grandes portes vitrées en polycarbonate à fermeture à clef.
- de peinture époxy blanche (RAL 9010) et bleue (RAL5015).
- d'étagères perforées réglables en hauteur.
- d'orifices de ventilation
- d'un ventilateur silencieux : 220-240 volts - 50 Hz ; débit de 202 m3/heure ; 0,2 A ; 47 watts ; niveau sonore de 49 dB(A) avec prise et câble.

Dimensions HxLxP (mm): 1900x800x545, 1950x1600x545 ou 850x810x325

En option :
- Etagères supplémentaires.
- Filtres à charbon actif (toutes les armoires sont livrées sans filtres).
- Contrôles d'obsolescence du filtre par filtralarme.
- Contrôles d'obsolescence du filtre par tubes à reactifs.

Livraison pas de porte (nous consulter pour livraison in situ)